

*Prévisions budgétaires
2009-2010
et
Rapport financier préliminaire
2008-2009*

Le 31 mars 2009



**Directeur général des
élections du Québec**

Introduction	5
--------------------	---

Section 1

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2009-2010	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les prévisions budgétaires 2008-2009 (éléments 01 et 03)	9
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les prévisions budgétaires 2008-2009 (élément 01)	11
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les prévisions budgétaires 2008-2009 (élément 03)	15

Section 2

Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2008-2009 – Dépenses estimées au 31 mars 2009.....	21
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2008-2009 et les dépenses estimées au 31 mars 2009 (éléments 01 et 03)	23
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2008-2009 et les dépenses estimées au 31 mars 2009 (élément 01)	25
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2008-2009 et les dépenses estimées au 31 mars 2009 (élément 03)	29

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009-2010.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections du Québec est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2009. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2009 ainsi que d'une estimation des dépenses et des frais engagés pour le mois de mars 2009.

Le total des prévisions budgétaires 2009-2010 contenues dans ce rapport, soit 28 959 823 \$, correspond à celui que le Directeur général des élections du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2009-2010, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Par contre, la répartition des prévisions budgétaires entre les éléments du programme diffère quelque peu. Elle reflète les demandes budgétaires des unités administratives.

Ces renseignements se retrouveront dans le volume 1 du *Budget de dépenses 2009-2010*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au programme 03 (administration du système électoral) lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

Dans ce rapport, à l'élément 01 (gestion interne et soutien), nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel.

À l'élément 03 (activités électorales), sont prévues toutes les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par projet, pour l'élément 03.

Le présent budget de 28 959 823 \$ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 26 274 200 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire, transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, majorée de :

- 54 122 \$ pour les dépenses de transfert « allocations aux partis politiques »;
- 2 000 000 \$ pour les crédits non récurrents reliés aux dépenses des élections générales du 8 décembre 2008 et des élections municipales du 1^{er} novembre 2009;
- 210 000 \$ pour les crédits supplémentaires, afin de couvrir la dépense d'amortissement reliée à la phase 1 du développement informatique favorisant l'exercice du droit de vote.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	14 180 000	0	0	14 180 000
Rémunération du personnel occasionnel	885 000	0	653 992	1 538 992
Rémunération du personnel électoral	0	0	686 012	686 012
Total partiel	15 065 000	0	1 340 004	16 405 004
Fonctionnement				
Frais de déplacement	185 170	12 855	314 228	512 253
Contrats de services professionnels	1 068 925	20 650	869 562	1 959 137
Formation, congrès et cotisations	195 000	0	0	195 000
Services de télécommunications	320 000	0	110 000	430 000
Contrats de nature technique	1 709 300	41 745	1 735 525	3 486 570
Taxes foncières et autres	208 605	0	0	208 605
Location de biens meubles et immeubles	590 000	37 750	139 500	767 250
Fournitures et autres dépenses	451 598	5 000	0	456 598
Amortissement	530 000	0	1 140 000	1 670 000
Total partiel	5 258 598	118 000	4 308 815	9 685 413
Transfert				
25 – Support	0	0	2 869 406	2 869 406
Total partiel	0	0	2 869 406	2 869 406
TOTAL	20 323 598	118 000	8 518 225	28 959 823

Effectif total du programme	240	0	0	240
-----------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	800 000	0	3 200 000	4 000 000
TOTAL	800 000	0	3 200 000	4 000 000

Les informations financières qui apparaissent dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et celles de 2008-2009.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires 2009-2010, de 20 323 598 \$, sont supérieures de 464 038 \$ à celles de 2008-2009 (réf. page 11). Cette augmentation s'explique principalement par l'indexation annuelle des dépenses.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires 2009-2010, de 8 518 225 \$, sont supérieures de 2 166 690 \$ à celles de 2008-2009 (réf. page 15). Cet écart découle principalement de la hausse des crédits servant à finaliser les élections générales du 8 décembre 2008 (1 M\$) et à réaliser le mandat du Directeur général des élections relativement aux élections municipales du 1^{er} novembre 2009 (1 M\$).

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Prévisions budgétaires 2008-2009 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	14 180 000	13 999 000	181 000
Rémunération du personnel occasionnel	885 000	807 000	78 000
Total partiel	15 065 000	14 806 000	259 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	185 170	179 735	5 435
Contrats de services professionnels	1 068 925	970 500	98 425
Formation, congrès et cotisations	195 000	187 500	7 500
Services de télécommunications	320 000	290 000	30 000
Contrats de nature technique	1 709 300	1 717 975	(8 675)
Taxes foncières et autres	208 605	164 000	44 605
Location de biens meubles et immeubles	590 000	567 300	22 700
Fournitures et autres dépenses	451 598	476 550	(24 952)
Amortissement	530 000	500 000	30 000
Total partiel	5 258 598	5 053 560	205 038
Transfert			
25 – Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	20 323 598	19 859 560	464 038

Effectif total du programme	240	239	1
-----------------------------	-----	-----	---

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	800 000	500 000	300 000
TOTAL	800 000	500 000	300 000

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	181 000
Rémunération du personnel occasionnel	78 000
Total partiel	259 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	5 435
Contrats de services professionnels	98 425
Formation, congrès et cotisations	7 500

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 181 000 \$

Le budget de 14 180 000 \$ correspond à la rémunération de 225 postes permanents.

L'écart s'explique par l'indexation des échelles salariales ainsi que les avancements d'échelons. Il comprend la déduction relative à la capitalisation d'une partie des salaires reliés aux développements informatiques.

Rémunération du personnel occasionnel 78 000 \$

Le budget de 885 000 \$ représente la masse salariale des 15 ETC qui seront en place au cours de l'exercice.

L'écart provient des salaires du personnel en place.

Frais de déplacement 5 435 \$

L'écart est non significatif.

Contrats de services professionnels 98 425 \$

Le budget de 1 068 925 \$ servira au recrutement de ressources externes, spécialisées en informatique, et au développement d'un système de documentation.

L'écart s'explique par le développement d'un système de documentation ainsi que par une augmentation des ressources externes, spécialisées en informatique.

Formation, congrès et cotisations 7 500 \$

L'écart est non significatif.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services de télécommunications	30 000
Contrats de nature technique	(8 675)
Taxes foncières et autres	44 605
Location de biens meubles et immeubles	22 700
Fournitures et autres dépenses	(24 952)
Amortissement	30 000
Total partiel	205 038
Transfert	
25 – Support	0
Total partiel	0
TOTAL	464 038

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	300 000
TOTAL	300 000

Notes explicatives

Services de télécommunications 30 000 \$

Le budget 2008-2009 était sous-évalué de 30 000 \$.

Contrats de nature technique (8 675 \$)

Le budget de 1 709 300 \$ regroupe les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie ainsi que les frais d'entretien de la bâtisse.

L'écart est non significatif.

Taxes foncières et autres 44 605 \$

Le budget de 2008-2009 était sous-évalué de 42 000 \$.

Location de biens meubles et immeubles 22 700 \$

Le budget de 590 000 \$ est prévu pour les loyers du bureau de Montréal (90 000 \$) et du Centre de distribution Roger-LeFrançois (344 000 \$) ainsi que pour la location d'équipements (156 000 \$).

L'écart s'explique par l'augmentation du coût des loyers d'immeubles et des photocopieurs.

Fournitures et autres dépenses (24 952 \$)

L'écart est non significatif.

Amortissement 30 000 \$

L'écart est principalement dû au développement de nouveaux systèmes informatiques.

Immobilisations 300 000 \$

Le budget de 800 000 \$ servira principalement à effectuer la conversion des vieux systèmes informatiques et à faire l'acquisition d'équipements informatiques.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Prévisions budgétaires 2008-2009 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
▪ Frais de vérification des partis politiques	58 000	53 000	5 000
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	83 500	204 200	(120 700)
▪ Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	331 000	445 430	(114 430)
▪ Développement des systèmes informatiques	416 010	556 891	(140 881)
▪ Comité des DS	29 200	29 150	50
▪ Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	121 300	0	121 300
▪ Formation pour les activités électorales	0	0	0
▪ Mise à jour des sections de vote	19 000	14 500	4 500
▪ Élections scolaires	7 025	165 000	(157 975)
▪ Avis sur le financement des partis politiques	194 500	116 500	78 000
▪ Commission permanente de révision	313 895	529 500	(215 605)
▪ Élections municipales	1 410 626	102 800	1 307 826
▪ Autres projets et mandats	524 763	119 280	405 483
▪ Amortissement	1 140 000	1 200 000	(60 000)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	1 000 000	0	1 000 000
Total partiel	5 648 819	3 536 251	2 112 568
Transfert			
Allocation aux partis politiques	2 869 406	2 815 284	54 122
Total partiel	2 869 406	2 815 284	54 122
TOTAL	8 518 225	6 351 535	2 166 690

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	3 200 000	2 000 000	1 200 000
TOTAL	3 200 000	2 000 000	1 200 000

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Frais de vérification des partis politiques	5 000
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	(120 700)
▪ Communications avec les directeurs du scrutin (DS)	(114 430)
▪ Développement des systèmes informatiques	(140 881)

Notes explicatives

Frais de vérification des partis politiques 5 000 \$

Ce budget de 58 000 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

Plan d'action en matière de financement des partis politiques (120 700 \$)

Le budget de 83 500 \$ servira à mener les activités de vérification, prévues par la Direction du financement des partis politiques, ainsi qu'à identifier et à mettre en œuvre des moyens appropriés pour renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

L'écart provient de la diminution des ressources temporaires affectées à ce projet et du budget de publicité et de promotion.

Communications avec les directeurs du scrutin (DS) (114 430 \$)

Le budget de 331 000 \$ servira à garder un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 36 heures dans l'année.

La diminution du budget provient de la suppression de plusieurs lignes téléphoniques.

Développement des systèmes informatiques (140 881 \$)

Le budget de 416 010 \$ représente les coûts non capitalisés pour le développement des systèmes de mission.

La diminution du budget provient de la capitalisation d'une partie de la rémunération liée au développement du projet de loi n° 22 (sanctionné le 14 juin 2006) visant à favoriser l'exercice du droit de vote.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts	Notes explicatives
Activités électorales		
▪ Comité des DS	50	Comité des DS 50 \$ Le budget de 29 200 \$ servira à organiser deux rencontres avec dix DS afin de les consulter sur divers sujets. L'écart est non significatif.
▪ Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	121 300	Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) 121 300 \$ Le budget de 121 300 \$ servira à préparer et à diffuser des annonces pour les concours de recrutement des DS dans une trentaine de circonscriptions.
▪ Formation pour les activités électorales	0	Formation pour les activités électorales 0 \$ Il n'y a aucun budget en 2009-2010. Des formations sont prévues pour 2010-2011.
▪ Mise à jour des sections de vote	4 500	Mise à jour des sections de vote 4 500 \$ Le budget de 19 000 \$ servira à effectuer un travail de délimitation des sections de vote dans les circonscriptions.
▪ Élections scolaires	(157 975)	Élections scolaires (157 975 \$) Le budget de 7 025 \$ doit servir principalement à assurer la coordination de la vérification, effectuée par les commissions scolaires, des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats autorisés pour les élections scolaires de 2007. La diminution de 157 975 \$ s'explique par la fin du programme de vérification, au cours du dernier exercice financier.
▪ Avis sur le financement des partis politiques	78 000	Avis sur le financement des partis politiques 78 000 \$ Le budget de 194 500 \$ représente les frais prévus, dans la Loi électorale, pour la publication des avis obligatoires.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Commission permanente de révision	(215 605)
▪ Élections municipales	1 307 826
▪ Autres projets et mandats	405 483
▪ Amortissement	(60 000)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	1 000 000
Total partiel	2 112 568

Notes explicatives

Commission permanente de révision (215 605 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Art. 40.12.1 de la Loi électorale).

Un budget de 313 895 \$ est prévu à cette fin.

Au cours de l'exercice 2009-2010, la Commission permanente de révision siégera quatre jours par semaine au lieu de cinq. La réduction du budget de 215 605 \$ est aussi attribuable à la diminution du nombre d'agents réviseurs dans les circonscriptions.

Élections municipales 1 307 826 \$

Le budget de 1 410 626 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections pour les prochaines élections municipales du 1^{er} novembre 2009.

Des rencontres de formation, au nombre de 141, sont prévues pour les présidents d'élection et les trésoriers des municipalités. De plus, un budget d'environ 1 M\$ est aussi prévu pour la campagne d'information et de publicité.

Autres projets et mandats 405 483 \$

Des budgets sont réservés aux événements électoraux des années antérieures, à des mandats *ad hoc*, au traitement des dossiers de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et aux imprévus.

Amortissement (60 000 \$)

L'écart est non significatif.

Élections générales du 8 décembre 2008 1 000 000 \$

Ce montant représente l'estimation des coûts des élections générales du 8 décembre 2008, assumés durant l'exercice financier 2009-2010.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Transfert	
Allocation aux partis politiques	54 122
Total partiel	54 122
TOTAL	2 166 690

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 200 000
TOTAL	1 200 000

Notes explicatives

Allocation aux partis politiques 54 122 \$

Le montant de 2 869 406 \$, prévu à ce poste budgétaire, correspond à l'application de l'article 82 de la Loi électorale¹ pour le financement public des partis politiques. Le barème est basé sur le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales, lors des dernières élections générales.

¹ Article 82 : L'allocation se calcule en divisant entre ces partis, proportionnellement au pourcentage des votes valides obtenus par ces derniers aux dernières élections générales, une somme égale au produit obtenu en multipliant le montant de 0,50 \$ par le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales utilisées lors de ces élections.

Immobilisations 1 200 000 \$

Le budget de 3 200 000 \$ est nécessaire pour permettre le développement informatique des phases 1 et 2 des mesures prévues à la Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote (2006, chapitre 17). Ce budget inclut également l'acquisition d'un logiciel de paie pour le personnel électoral.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Rémunération du personnel permanent	13 195 000	0	0	13 195 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 010 000	0	2 267 114	3 277 114
Rémunération du personnel électoral	0	0	41 914 186	41 914 186
Total partiel	14 205 000	0	44 181 300	58 386 300
Fonctionnement				
Frais de déplacement	156 605	70 573	0	227 178
Contrats de services professionnels	1 135 341	116 342	0	1 251 683
Formation, congrès et cotisations	150 300	0	0	150 300
Services de télécommunications	319 724	0	0	319 724
Contrats de nature technique	1 699 096	254 776	0	1 953 872
Taxes foncières et autres	206 620	0	0	206 620
Location de biens meubles et immeubles	580 979	62 223	0	643 202
Fournitures et autres dépenses	531 616	5 544	0	537 160
Dépenses de fonctionnement	0	0	17 366 598	17 366 598
Amortissement	486 932	0	1 125 689	1 612 621
Total partiel	5 267 213	509 458	18 492 287	24 268 958
Transfert				
25 – Support	0	0	12 531 264	12 531 264
Total partiel	0	0	12 531 264	12 531 264
TOTAL	19 472 213	509 458	75 204 851	95 186 522

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	560 000	0	875 000	1 435 000
TOTAL	560 000	0	875 000	1 435 000

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par projet, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2009 sont inférieures de 387 347 \$ aux prévisions budgétaires 2008-2009 qui étaient de 19 859 560 \$ (réf. page 25). L'écart de 2 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2009 sont supérieures de 68 853 316 \$ aux prévisions qui étaient de 6 351 535 \$ (réf. page 29).

Cet écart s'explique principalement par le coût des élections générales du 8 décembre 2008 et des élections partielles tenues, au cours de l'exercice financier 2008-2009, dans les circonscriptions électorales de Bourget, de Hull, de Jean-Talon et de Pointe-aux-Trembles.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2008-2009 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2009 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Rémunération du personnel permanent	13 999 000	13 195 000	804 000
Rémunération du personnel occasionnel	807 000	1 010 000	(203 000)
Total partiel	14 806 000	14 205 000	601 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	179 735	156 605	23 130
Contrats de services professionnels	970 500	1 135 341	(164 841)
Formation, congrès et cotisations	187 500	150 300	37 200
Services de télécommunications	290 000	319 724	(29 724)
Contrats de nature technique	1 717 975	1 699 096	18 879
Taxes foncières et autres	164 000	206 620	(42 620)
Location de biens meubles et immeubles	567 300	580 979	(13 679)
Fournitures et autres dépenses	476 550	531 616	(55 066)
Amortissement	500 000	486 932	13 068
Total partiel	5 053 560	5 267 213	(213 653)
Transfert			
25 – Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	19 859 560	19 472 213	387 347

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	500 000	560 000	(60 000)
TOTAL	500 000	560 000	(60 000)

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Rémunération du personnel permanent	804 000
Rémunération du personnel occasionnel	(203 000)
Total partiel	601 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	23 130
Contrats de services professionnels	(164 841)
Formation, congrès et cotisations	37 200

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 804 000 \$

L'écart de 5,7 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (203 000 \$)

L'écart de 25 % provient de l'embauche d'effectifs supplémentaires pour pourvoir en partie les postes permanents vacants.

Frais de déplacement 23 130 \$

L'écart de 12,9 % s'explique principalement par une diminution des frais de déplacement en dehors du Québec.

Contrats de services professionnels (164 841 \$)

L'écart provient d'un développement informatique ne répondant pas aux critères de capitalisation.

Formation, congrès et cotisations 37 200 \$

L'écart de 19,8 % provient d'une utilisation moindre que prévu des sommes allouées au perfectionnement.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Services de télécommunications	(29 724)
Contrats de nature technique	18 879
Taxes foncières et autres	(42 620)
Location de biens meubles et immeubles	(13 679)
Fournitures et autres dépenses	(55 066)
Amortissement	13 068
Total partiel	(213 653)
Transfert	
25 – Support	0
Total partiel	0
TOTAL	387 347

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(60 000)
TOTAL	(60 000)

Notes explicatives

Services de télécommunications (29 724 \$)

L'écart de 10,2 % est attribuable à une sous-évaluation du budget initial.

Contrats de nature technique 18 879 \$

Ce poste budgétaire regroupe les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie ainsi que les frais d'entretien de la bâtisse.

L'écart est non significatif.

Taxes foncières et autres (42 620 \$)

L'écart de 26 % est attribuable à une sous-évaluation du budget initial.

Location de biens meubles et immeubles (13 679 \$)

Ce poste budgétaire comprend les loyers (433 261 \$) du bureau de Montréal et du Centre de distribution Roger-Lefrançois ainsi que les différentes locations d'équipements (147 718 \$).

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (55 066 \$)

L'écart de 11,6 % provient principalement de l'achat de licences informatiques.

Amortissement 13 068 \$

L'écart est non significatif.

Immobilisations (60 000 \$)

Acquisitions :

▪ Système de protection d'incendie et climatisation de la salle des serveurs informatiques	118 000
▪ Photocopieur	138 000
▪ Conversion des systèmes informatiques	100 000
▪ Équipements informatiques et de bureau	<u>204 000</u>
	<u>560 000</u>

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2008-2009 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2009 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
▪ Frais de vérification	53 000	62 135	(9 135)
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	204 200	113 631	90 569
▪ Communication avec les DS	445 430	372 165	73 265
▪ Développement des systèmes informatiques	556 891	332 551	224 340
▪ Comité des DS	29 150	14 325	14 825
▪ Recrutement des DS et des DAS	0	11 082	(11 082)
▪ Formation pour les activités électorales	0	28 078	(28 078)
▪ Mise à jour des sections de vote	14 500	14 781	(281)
▪ Élections scolaires	165 000	82 698	82 302
▪ Avis sur le financement des partis politiques	116 500	65 646	50 854
▪ Commission permanente de révision	529 500	305 902	223 598
▪ Élections municipales	102 800	92 825	9 975
▪ Référendum de 1995	0	137 965	(137 965)
▪ Traitement des dossiers de la RAMQ	0	150 000	(150 000)
▪ Scrutin référendaire municipal de 2004	12 000	50 293	(38 293)
▪ Autres projets et mandats	107 280	71 271	36 009
▪ Amortissement	1 200 000	1 125 689	74 311
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral	0	1 539 603	(1 539 603)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	0	65 500 000	(65 500 000)
▪ Élections partielles du 12 mai 2008 (Bourget, Hull et Pointe-aux-Trembles)	0	1 631 182	(1 631 182)
▪ Élection partielle du 29 septembre 2008 (Jean-Talon)	0	626 000	(626 000)
Total partiel	3 536 251	72 327 822	(68 791 571)
Transfert			
Allocation aux partis politiques	2 815 284	2 877 029	(61 745)
Total partiel	2 815 284	2 877 029	(61 745)
TOTAL	6 351 535	75 204 851	(68 853 316)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	2 000 000	875 000	1 125 000
TOTAL	2 000 000	875 000	1 125 000

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Frais de vérification	(9 135)
▪ Plan d'action en matière de financement des partis politiques	90 569
▪ Communication avec les DS	73 265
▪ Développement des systèmes informatiques	224 340

Notes explicatives

Frais de vérification (9 135 \$)

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

Plan d'action en matière de financement des partis politiques 90 569 \$

Ce budget a servi à réaliser les activités de vérification prévues par la Direction du financement des partis politiques.

La diminution des dépenses provient du report de la partie du budget réservée à l'identification et à la mise en œuvre de moyens appropriés devant servir à renforcer les règles de contrôle en matière d'autorisation et de financement politique.

Communication avec les DS 73 265 \$

Ce budget a servi à rémunérer 30 heures aux 125 DS, à garder un lien téléphonique et Internet avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

La baisse des dépenses prévues provient de la diminution de la rémunération pendant la tenue des élections générales du 8 décembre 2008 ainsi que de la réduction du nombre de lignes téléphoniques.

Développement des systèmes informatiques 224 340 \$

Ce poste budgétaire regroupe les coûts non capitalisés pour le développement informatique des systèmes de mission.

La diminution des dépenses provient de la réduction des besoins en ressources informatiques externes.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Comité des DS	14 825
▪ Recrutement des DS et des DAS	(11 082)
▪ Formation pour les activités électorales	(28 078)
▪ Mise à jour des sections de vote	(281)
▪ Élections scolaires	82 302
▪ Avis sur le financement des partis politiques	50 854
▪ Commission permanente de révision	223 598

Notes explicatives

Comité des DS 14 825 \$

Des deux rencontres du comité prévues, une seule a eu lieu.

Recrutement des DS et des DAS (11 082 \$)

Aucun budget n'était prévu, mais des DAS ont dû être recrutés avant les élections générales du 8 décembre 2008.

Formation pour les activités électorales (28 078 \$)

Aucune formation n'était prévue, mais des DS et des DAS ont dû être formés avant les élections générales du 8 décembre 2008.

Mise à jour des sections de vote (281 \$)

Un travail de délimitation des sections de vote a été effectué dans Westmount–Saint-Louis.

L'écart est non significatif.

Élections scolaires 82 302 \$

La vérification des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers préparés par les commissions scolaires s'est terminée plus tôt que prévu.

Avis sur le financement des partis politiques 50 854 \$

La publication d'avis a été moins importante que prévu.

Commission permanente de révision 223 598 \$

La réduction des dépenses par rapport au budget provient de l'arrêt des travaux de la Commission permanente de révision, pendant une période de quatre mois, en raison de la tenue des élections générales du 8 décembre 2008.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Élections municipales	9 975
▪ Référendum de 1995	(137 965)
▪ Traitement des dossiers de la RAMQ	(150 000)
▪ Scrutin référendaire municipal de 2004	(38 293)
▪ Autres projets et mandats	36 009

Notes explicatives

Élections municipales 9 975 \$

Les dépenses engagées à ce poste budgétaire ont servi principalement à la vérification des plaintes déposées à la suite des dernières élections municipales ainsi qu'à la conception et à la parution des annonces concernant les règles de financement pour les prochaines élections municipales du 1^{er} novembre 2009.

L'écart est non significatif.

Référendum de 1995 (137 965 \$)

Les dépenses engagées à ce poste budgétaire sont principalement reliées à la destruction des documents.

Traitement des dossiers de la RAMQ (150 000 \$)

Ces dépenses concernent la vérification d'environ 250 000 dossiers de la RAMQ non inscrits sur la liste électorale permanente.

Scrutin référendaire municipal de 2004 (38 293 \$)

Les honoraires professionnels ont été plus élevés que ceux prévus au budget.

Autres projets et mandats 36 009 \$

Les coûts reliés aux événements électoraux des années antérieures ont été moindres que prévu.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
▪ Amortissement	74 311
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral	(1 539 603)
▪ Élections générales du 8 décembre 2008	(65 500 000)
▪ Élections partielles du 12 mai 2008 (Bourget, Hull et Pointe-aux-Trembles)	(1 631 182)
▪ Élection partielle du 29 septembre 2008 (Jean-Talon)	(626 000)
Total partiel	(68 791 571)
Transfert	
Allocation des partis politiques	(61 745)
Total partiel	(61 745)
TOTAL	(68 853 316)

Notes explicatives

Amortissement 74 311 \$

L'écart est non significatif.

Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral (1 539 603 \$)

Ces dépenses concernent les coûts associés à la préparation des élections générales du 8 décembre 2008, avant la date du décret du 5 novembre 2008.

N. B. : Des dépenses de 2 594 677 \$ ont été payées au cours de l'exercice 2007-2008.

Élections générales du 8 décembre 2008 (65 500 000 \$)

Ces dépenses concernent le coût des élections générales, du 8 décembre 2008, assumé au cours de l'exercice 2008-2009.

Élections partielles du 12 mai 2008 (Bourget, Hull et Pointe-aux-Trembles) (1 631 182 \$)

Ces dépenses représentent le coût des trois élections partielles tenues le 12 mai 2008.

Élection partielle du 29 septembre 2008 (Jean-Talon) (626 000 \$)

Ces dépenses représentent le coût de l'élection partielle tenue le 29 septembre 2008.

Allocation des partis politiques (61 745 \$)

Le montant prévu à ce poste budgétaire correspond à l'application de l'article 82 de la Loi électorale¹ pour le financement public des partis politiques. Le barème est basé sur le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales, lors des dernières élections générales.

¹ Article 82 : L'allocation se calcule en divisant entre ces partis, proportionnellement au pourcentage des votes valides obtenus par ces derniers aux dernières élections générales, une somme égale au produit obtenu en multipliant le montant de 0,50 \$ par le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales utilisées lors de ces élections.

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 125 000
TOTAL	1 125 000

Notes explicatives

Immobilisations 1 125 000 \$

Au cours de l'exercice financier, la phase 1 du développement informatique des mesures prévues à la Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote (2006, chapitre 17) a débuté. Elle a commencé plus tard que la date prévue, ce qui explique que le budget n'a pas été utilisé en entier.